

Transformer la société

La réforme du système éducatif au Québec

Transforming society. Reform of Quebec's education system

Transformar la sociedad. La reforma educativa en Quebec

Rodolphe M.J. Toussaint



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/2391>

DOI : 10.4000/ries.2391

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2000

Pagination : 111-122

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Rodolphe M.J. Toussaint, « Transformer la société », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 27 | 2000, mis en ligne le 01 octobre 2003, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2391> ; DOI : 10.4000/ries.2391

Transformer la société

La réforme du système éducatif au Québec

Rodolphe M.J. Toussaint

Résumé

La réforme du système d'éducation, actuellement mise en place comporte dix chantiers prioritaires parmi lesquels figurent l'égalité des chances, le curriculum, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la formation des adultes, la petite enfance et la formation des enseignants. Ces différents thèmes sont évoqués ici dans la perspective de l'évolution du financement de l'éducation au Canada et, plus spécialement, au Québec.

Transforming society. Reform of Quebec's education system

The reform of the education system which is currently underway comprises ten priority areas including equal opportunities, the curriculum, vocational training, higher education, adult education, early childhood and teacher training. These different themes are touched on here from the angle of the development of school funding in Canada and especially in Quebec.

Transformar la sociedad. La reforma educativa en Quebec

Actualmente se lleva a cabo una reforma del sistema educativo en Quebec que incluye diez prioridades: oportunidades equivalentes, cuestiones curriculares, formación profesional, enseñanza superior, formación de adultos, escuela infantil, formación de los docentes, etc. El artículo trata de estos temas desde el punto de vista de la evolución del financiamiento de la educación en Canada, y sobre todo en Quebec.

En 1961, un ensemble de lois définissait les grandes lignes du développement du système éducatif au Québec. Cette « Grande charte de l'éducation »¹ instituait des changements importants : gratuité scolaire à tous les niveaux et gratuité des manuels scolaires, fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à seize ans. Elle faisait obligation aux commissions scolaires de dispenser l'enseignement primaire et secondaire jusqu'à la onzième année et assurait leur financement ainsi que celui des écoles secondaires indépendantes à l'aide de subventions statutaires. Elle instituait un régime d'allocations scolaires de bourses d'études pour les étudiants et créait des bourses de recherche. La charte garantissait le financement quinquennal des institutions universitaires et la formation universitaire du personnel enseignant. Elle offrait aux parents le droit de voter aux élections scolaires et de s'y faire élire².

Cette charte guidera les travaux de la commission d'enquête chargée par le gouvernement d'analyser l'organisation et le financement de l'éducation au Québec et de faire des recommandations³. Sont aussi institués le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation sans toutefois toucher aux prérogatives de l'Église dans le champ de l'éducation.

Quelques trente ans plus tard, malgré des développements importants, le bilan de cette première réforme du système éducatif était pourtant assez sombre : morosité et difficulté de renouvellement, échec et abandon scolaires de nombreux jeunes, inadéquation entre la préparation offerte par l'école et le monde du travail, inégalité quant à l'accessibilité aux études spécialisées. Il devenait évident qu'une étude approfondie et une réforme globale devenaient indispensables.

Des considérations similaires ont conduit les autres provinces canadiennes à réformer leurs divers systèmes éducatifs. La Constitution du Canada garantit à chacune des provinces une compétence exclusive dans le champ de l'éducation, chacune veille jalousement au maintien de cette prérogative et les orientations sont très différentes selon qu'il s'agit d'une province de l'Atlantique, de l'Ontario ou d'une province de l'Ouest du Canada. En Ontario, par exemple, la réforme implantée par un gouvernement néo-conservateur emprunte beaucoup au mouvement de « standardisation » et de l'« efficacité » qui a cours aux États-Unis. Plus à l'Ouest, la riche Alberta a réalisé une réforme structurelle du système éducatif qui relève plus de l'économique que de considérations pédagogiques. Même drastiques, les décisions prises par le gouvernement albertain sont entérinées par une majorité de la population convaincue que la réduction du déficit est prioritaire par rapport à l'éducation⁴.

1 P. Gérin-Lajoie, *Combats d'un révolutionnaire tranquille : propos et confidences*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1989.

2 M. Robert, J. Tondreau, *L'école québécoise. Débats, enjeux et pratiques sociales*, Anjou, Éditions CEC, 1997.

3 Rapport Parent, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 1963-1966.

4 Charles F. Webber, « Educational Change in Alberta, Canada: An Analysis of Recent Events », *Education Policy Analysis Archives*, vol. 3, n° 12, juillet 1995, <http://seamonkey.ed.asu.edu/epaa>

La réforme du système scolaire qui a cours présentement au Québec s'inspire des recommandations émises dans le rapport *Rénover notre système d'éducation*⁵. Certaines recommandations ont pris effet, telles la disparition des commissions scolaires confessionnelles et leur remplacement par des commissions scolaires linguistiques, ou celle des conseils d'établissement. Après un report d'une année, les nouveaux programmes sont implantés depuis le trimestre d'automne 2000, sur l'expresse insistance du ministre de l'Éducation. Le rythme effréné d'implantation fait, en revanche, écrire à Claude Lessard : « Un rythme a été pris ; on ne ralentit pas le tempo, sauf si on ne peut faire autrement, comme si on craignait ainsi de perdre l'impulsion initiale ou de donner prise à toutes les résistances ; tout se passe comme s'il fallait faire vite ou ne rien faire du tout. »⁶

Fondements de la réforme

Les bouleversements économiques et les transformations sociales des vingt dernières années ont exercé une pression accrue sur les divers systèmes d'éducation qui ont dû évoluer au gré des mutations afin de s'adapter à ces multiples changements. Parallèlement, la généralisation de la scolarisation et de l'accès à l'école et les nouvelles données démographiques influaient sur le besoin et l'offre d'éducation.

En plus de répondre à des besoins évidents et des critiques maintes fois soulevées, la réforme du système éducatif au Québec s'inscrit comme une nécessité face aux mutations auxquelles font face les sociétés modernes et que cite l'OCDE : « L'évolution démographique et le vieillissement de la population, la mondialisation, la diffusion des nouvelles technologies de l'information et des communications, l'évolution de la situation de l'emploi et la nouvelle répartition des activités professionnelles, des qualifications et des compétences ainsi que les mutations qui affectent le monde du travail, la vie en société et la vie familiale. »⁷ Ce rapport fait état d'une « proportion croissante de la population active dans les pays de l'OCDE ... [qui] ... parvient à s'insérer dans l'économie de l'apprentissage [...], mais un fossé profond sépare ceux qui sont intégrés des exclus, et ce fossé pourrait s'élargir. »

Au Québec et au Canada dans les années quatre-vingt, les premiers choix de réponses ont consisté à se tourner vers les valeurs et les pratiques

5 Commission des États généraux sur l'éducation, *Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, Rapport final de la Commission, Québec, 1996, www.gouv.qc.ca

6 Claude Lessard, « La réforme du curriculum au primaire et au secondaire au Québec : une adhésion réfléchie à un changement peu banal », *Vie pédagogique*, n° 114, février-mars 2000, pp. 47-52.

7 OCDE, *Apprendre à tout âge*, Publications de l'OCDE, Paris, Réunion du Comité de l'éducation au niveau ministériel, 16-17 janvier 1996.

économiques néolibérales de compétition et de performance. Le système public, et plus encore les écoles privées, s'éloigneront des principes de « l'égalité des chances, de l'importance de l'école publique, de la formation commune comme voie d'accès à la citoyenneté, du rôle de l'État en éducation. »⁸

Le discours de la recherche de l'excellence est utilisé pour justifier l'appropriation de moyens à des groupes choisis ou à des écoles spécialisées et très sélectives. Les résultats auront été catastrophiques, aboutissant à la création d'obstacles supplémentaires pour les élèves qui démontrent la moindre difficulté d'apprentissage. Ces pratiques auront aussi contribué à réduire les préoccupations pour les besoins de ces élèves à un simple constat de l'élévation du niveau de décrochage scolaire aux cours de la dernière décennie.

Ainsi ont commencé en 1995 les États généraux sur l'éducation qui, après de multiples consultations, produiront en 1997 un rapport faisant état de dix chantiers prioritaires pour la réforme de l'éducation au Québec.⁹ Nous présenterons l'état d'avancement de quelques-uns de ces chantiers ainsi que la situation comparée du financement de l'éducation eu égard aux dépenses consenties par diverses provinces canadiennes.

Les chantiers de la réforme de l'éducation

L'égalité des chances

L'égalité des chances pour tous les élèves est considérée comme étant essentielle dans les transformations en cours. La relance de l'école publique et l'augmentation du pourcentage de diplômés aux divers ordres d'enseignement sont des objectifs à poursuivre. Pour les élèves à besoins particuliers et pour ceux éprouvant des difficultés, un soutien devrait être prévu. Le redoublement devrait aussi laisser place à des solutions de rechange.

Un soutien pédagogique et financier devra être offert aux zones économiques défavorisées. Les besoins éducatifs des autochtones seront déterminés avec ces communautés afin d'y répondre adéquatement. De même, dans les concentrations urbaines, les communautés de récente immigration recevront une attention particulière pour faciliter leur intégration.

La gratuité scolaire de la maternelle jusqu'au « collégial » demeure un principe de base du système éducatif du Québec. Un effort devra aussi être réalisé pour aider financièrement les étudiants universitaires et éviter un trop grand endettement.

8 *Ibid*, note 2.

9 *Ibid*, note 5.

Le curriculum d'études

Un Comité des programmes, composé d'universitaires, d'enseignants et de parents, analyse les profils de sortie pour les élèves du primaire et du secondaire afin de proposer une orientation pour les nouveaux programmes. La mission éducative de chaque ordre d'enseignement est respectée tout en s'assurant d'une harmonisation et de la continuité dans les programmes.

Pour tenir compte de la différenciation entre les élèves, une attention particulière est portée à la diversification de la formation offerte. L'école étant seulement un des lieux d'éducation, le programme devra prendre en compte d'autres activités qui contribuent à la formation de l'élève. Le curriculum sera aménagé pour assurer l'étalement des contenus entre les différents niveaux.

Il est recommandé que l'organisation du programme se fasse « en fonction de la nature des apprentissages à réaliser plutôt qu'en vertu de normes uniformisées¹⁰ ». L'accent est mis sur la dimension sociale des disciplines enseignées plutôt que sur le contenu. Les mêmes disciplines déjà présentes dans les programmes d'études existants sont maintenues dans la nouvelle mouture, mais il est proposé de les regrouper selon six axes : les langues, le champ de la technologie, des sciences et des mathématiques, l'univers social, les arts, le développement personnel et les compétences générales.

La notion de compétence transversale est introduite pour contrebalancer le défaut, maintes fois décrié, de l'étanchéité des disciplines dans le curriculum d'études. Généralement acceptée pour l'ordre du primaire où le programme est implanté depuis septembre 2000, cette notion semble depuis faire le plein de l'opposition de certains secteurs du milieu éducatif et mérite d'être mieux définie avant la publication des programmes du secondaire¹¹.

115

La formation professionnelle

Parente pauvre du système d'éducation, la formation professionnelle des jeunes devrait être enrichie. L'alternance étude-travail est proposée pour favoriser l'accueil et le maintien des jeunes dans les établissements scolaires. Une filière nouvelle qui mérite d'être considérée est celle de la continuité entre certains programmes de formation du secondaire, du collégial et de l'université.

Cette formation professionnelle devrait favoriser l'insertion de l'élève à des corps de métier, sans pour autant respecter la seule demande de main-d'œuvre.

10 MEQ, *L'école, tout un programme, Énoncé de politique éducative*, Québec, 1997.

11 Réginald Grégoire, *Améliorer le curriculum et l'apprentissage : innovations américaines et choix québécois*, Conseil supérieur de l'éducation, janvier 1999 ; Trần Khanh Thanh, « La formation scientifique et technologique au primaire et au secondaire : du rationnel à l'illusion », *Spectre*, vol. 27, n° 3, 1998.

L'enseignement supérieur

Au Québec, il est recommandé de maintenir la structure unique du collégial (Cégep) avec ses caractéristiques actuelles. La formation fondamentale qu'y reçoivent les étudiants du technique et ceux de l'enseignement pré-universitaire est redéfinie en fonction d'une approche par compétences. Il est aussi prévu des mesures pour parfaire et améliorer la formation psychopédagogique des enseignants, qui sont pour la plupart de formations strictement disciplinaires.

Une concertation entre le collège et les autres ordres d'enseignement a été mise en œuvre. Déjà, certains programmes sont préparés et offerts de manière conjointe avec les universités ; il en est ainsi d'un programme unifié de comptabilité préparé conjointement par le Cégep de Trois-Rivières et l'université du Québec à Trois-Rivières, où l'étudiant inscrit est encadré dès son entrée dans le cycle des études collégiales jusqu'à la réception du diplôme universitaire. Dans la région de la Beauce, l'université Laval a mis en place un tel programme en ingénierie en conjonction avec le Cégep de Beauce-Appalaches et la Commission scolaire de Beauce-Etchemins.

En général, les universités ont peu participé aux assises de la Commission qui a pris note de l'indifférence des membres de la communauté universitaire. Il est vrai que ces recommandations sont en deçà de ce que proposait depuis quelques années déjà la Conférence des recteurs et présidents d'université du Québec (CREPUQ). La Commission s'est montrée assez critique sinon acerbe quant à certains fonctionnements universitaires qu'elle réproouve. Elle reproche, par exemple, aux universités de trop émarger auprès des finances publiques et de très peu concerner les contribuables qui les font vivre. Elle relève que « la pertinence sociale et économique de la recherche universitaire est remise en question par bon nombre de personnes. »¹²

La Commission recommande que les trois volets de la tâche universitaire, l'enseignement, la recherche-crédation et les services à la collectivité, soient maintenus et valorisés. Il est aussi recommandé de renforcer la mission d'enseignement, souvent négligée au premier cycle par les professeurs de carrière qui s'adonnent à des activités de recherche.

Dans la foulée des réformes, le ministre de l'Éducation, responsable de l'enseignement supérieur, a imposé une structure de gestion où les universités publiques doivent signer un contrat de performance comportant des indicateurs, des critères, des objectifs et des modes d'action.

La formation continue

Depuis les années soixante-dix, la formation continue des adultes aura été d'une grande importance au Québec. L'éducation des adultes répond à des

12 *Ibid*, note 5.

besoins individuels d'apprentissage et de développement de soi.¹³ De plus, les transformations accélérées de l'organisation du travail et les pressions de la globalisation sur l'économie incitent les industries à mettre en place une structure permanente de formation et de perfectionnement en cours d'emploi.

La formation des adultes corrige aussi un problème auquel sont confrontées beaucoup de sociétés modernes, celui de l'analphabétisme. Le Québec n'y échappe pas, qui comporte une proportion assez étonnante d'adultes analphabètes fonctionnels. Phénomène récent, une clientèle assez jeune (16-20 ans) fréquente de plus en plus les milieux de formation des adultes. En 1998-1999, une proportion substantielle de 11,4 % d'élèves de moins de 20 ans passait directement vers le secteur adulte, sans interrompre le cheminement scolaire.

Un financement adéquat devrait donc être accordé à ce secteur et les programmes devraient y être révisés pour répondre aux besoins des clientèles diverses qui le fréquentent. Les enseignants de ce secteur devraient bénéficier d'un perfectionnement et d'un soutien professionnels qui les rendent plus aptes à s'occuper de ces clientèles.

La formation du personnel enseignant

La demande future des enseignants est à la hausse, pour remplacer les cohortes âgées qui partiront à la retraite dans les deux prochaines décennies. La maîtrise d'œuvre de la formation des maîtres est confiée aux facultés et aux départements universitaires des sciences de l'éducation.

La refonte des curricula scolaires affecte la formation initiale des enseignants et des modifications devront être apportées au contenu des programmes de formation. En plus des formations disciplinaires, les étudiants-maîtres devront recevoir une formation générale plus étalée, une plus grande intégration des savoirs étant recherchée dans les nouveaux programmes d'enseignement au primaire et au secondaire.

La formation pratique occupe une forte proportion du temps de préparation des futurs enseignants et se réalise dans les milieux scolaires sous la supervision de maîtres-associés¹⁴. Ces derniers reçoivent une formation à l'accompagnement qui leur permet d'agir comme mentors des étudiants qui leur sont confiés. Malgré tout, certains se plaignent de son insuffisance et de ne pas disposer de temps pour s'occuper à la fois de leurs élèves et du stagiaire étudiant.

Un problème inhérent à la généralisation des stages est la saturation atteinte par certaines écoles quant à la capacité d'accueil. Le nombre limité de places de stages fait déjà penser qu'il faudra contingenter les programmes à l'admission.

13 M. S Knowles, *L'apprenant adulte : vers un nouvel art de la formation*, Paris, Éditions d'organisation, 1990.

14 Rodolphe M.J. Toussaint, « Trois modèles canadiens de formation des maîtres », *Revue internationale d'éducation*, n° 8, p. 7-11, décembre 1995.

La petite enfance

Les services éducatifs vers la petite enfance devront être étendus et améliorés. Les maternelles et les garderies publiques gratuites sont intégrées à la structure éducative existante. La formation et le perfectionnement des éducatrices et des éducateurs de garderie devront être repensés.

Le financement du système éducatif

La baisse de la natalité et le vieillissement de la population sont cités par Dibski¹⁵ comme des facteurs importants dans la diminution de l'allocation des ressources à l'éducation. Nous y voyons plutôt un effet du redressement budgétaire accompli par tous les gouvernements du fédéral et des provinces face à la récession économique au cours de la décennie.

De 1994 à 1998, les dépenses pour l'éducation au Canada ont diminué de 1,9 milliards de dollars, subissant ainsi une baisse de 3 %. Durant cette période, toutes les provinces ont réalisé des compressions budgétaires majeures, la part du PIB diminuant de 8,7 % à 7,8 % au Québec alors qu'elle passait de 7,7 % à 6,6 % dans l'ensemble des autres provinces du Canada.

En 1998-1999, le Québec affectait 15,1 milliards de dollars avec un PIB de 193,2 milliards de dollars. La proportion du PIB consacrée à l'éducation avait diminué de manière notable entre 1980 et 1999. Quatre facteurs doivent être considérés pour évaluer l'effort financier : la moindre richesse collective du Québec par rapport à la moyenne des autres provinces, la dépense par étudiant comparativement plus substantielle, le taux de fréquentation scolaire des jeunes de 5 à 29 ans et leur poids démographique dans la population.

Depuis les années quatre-vingt, la dépense globale par habitant et par élève a chuté (tout au moins en pourcentage du PIB) au Québec et dans les provinces de l'Atlantique¹⁶. Par contraste, l'Ontario et les Provinces de l'Ouest¹⁷, ont affecté un pourcentage relativement constant de leur PIB à l'éducation. Mieux pourvues, ces provinces ont éprouvé moins de difficultés à se relever de la récession économique.

L'effort consenti au Québec pour le financement de l'éducation est relativement supérieur à celui des autres provinces canadiennes. À tous les ordres d'enseignement, la dépense en pourcentage du PIB par élève et par habitant y est, sinon équivalente, du moins supérieure.

15 D. Dibski, « Financing Education », in : R.Gosh et D. Ray, *Social Change and Education in Canada*, Toronto, Harcourt Brace Jovanovich, 1991.

16 Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

17 Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Le maintien de ces niveaux de financement est jugé essentiel pour la qualité du système d'éducation. En tenant compte des secteurs à développer et des besoins sociaux, une certaine équité devra se faire sentir dans l'attribution budgétaire. Les services à la petite enfance reçoivent dernièrement un meilleur financement ; cependant, il reste beaucoup à faire. Il en est ainsi de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes, des programmes d'alphabétisation.

Pour l'enseignement supérieur, le financement est assuré en majeure partie par le gouvernement. Des voix s'élèvent pour demander une plus grande participation du privé à ce financement de programmes de formation post-secondaire. À l'inverse des États-Unis, le secteur privé contribue pour l'instant d'une façon marginale au financement de l'éducation. Les frais de scolarité imposés aux étudiants sont assez peu élevés au Québec quand on les compare à ceux des universités ontariennes. Cependant, l'endettement étudiant est tel qu'il est peu recommandé d'en exiger plus sans compromettre l'accessibilité des études supérieures au plus grand nombre.

Tableau 1
Dépense globale d'éducation par habitant et par élève entre 1981 et 1999 ¹⁸

	Québec	Provinces de l'Atlantique	Ontario	Provinces de l'Ouest	Canada
<i>Pourcentage du PIB (%)</i>					
1981-1982	9,3	10,5	6,5	5,7	7,1
1989-1990	7,3	9,3	6,2	6,6	6,8
1993-1994	8,7	9,7	7,5	7,2	7,9
1997-1998	7,7	8,5	6,4	6,5	6,9
1998-1999	7,8	8,4	6,1	6,7	6,9
<i>Dépense par ordre en \$ (1998-1999)</i>					
Primaire et secondaire	6 784	6 084	7 298	6 957	7 008
Collégial	11 519	8 872	10 059	17 288	12 091
Universitaire	16 554	14 144	15 087	18 828	16 469

119

Différentes valeurs sous-tendent la réforme en éducation qui a cours au Québec. Avec Claude Lessard ¹⁹, nous en relevons trois :

- la promotion de l'école publique, par opposition à la privatisation promue chez nos voisins ontariens et aux États-Unis ;
- la professionnalisation du métier d'enseignant, qui permet aux enseignants la réflexion et la discussion des orientations et des pratiques implantées dans le nouveau programme d'études ;

¹⁸ MEQ, *Indicateurs de l'éducation, 2000*, Ministère de l'Éducation, Direction générale des services à la gestion, document électronique, http://www.meq.gouv.qc.ca/M_stat.htm

¹⁹ *Ibid*, note 6.

– l'enrichissement culturel, par une ouverture à la culture des divers groupes qui forment désormais la société québécoise et la prise en compte des dimensions religieuses, morales et sociales nouvelles.

Le sous-ministre de l'Éducation du Québec, quant à lui, voit dans la réforme une manière de promouvoir « une nouvelle citoyenneté » pour une société post-industrielle ²⁰.

Bibliographie

BLOOM A., **L'âme désarmée, essai sur le déclin de la culture générale**, Montréal, Guérin littérature, 1987.

PARENT A.-P., **Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec**, Québec, Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1965-1966.

CMEC, **Indicateurs de l'éducation au Canada**. Rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation, Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2000.

CSE, **La Profession enseignante : vers un renouvellement du contrat social**, Rapport annuel 1990-1991 sur l'état et les besoins de l'éducation, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1991.

CSE, **Les enjeux majeurs des programmes d'études et des programmes pédagogiques, avis au ministre de l'Éducation**, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1999.

CORBO C., COUTURE J.-P., **Repenser l'école : une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent**, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2000.

DEMERS M., **La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec-pays de l'OCDE**, Bulletin statistique de l'éducation, Québec, n° 3, juin 1998, http://www.meq.gouv.qc.ca/M_stat.htm

DENIGER M.-A., LAROCQUE M.-J., **Mouvements d'opinion publique, presse écrite et éducation : les grands quotidiens francophones et les États généraux sur l'éducation de 1995**, vol. 5, n° 2, **Études et recherches**, Sainte-Foy, Québec, Université Laval, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, 2000.

20 Robert Bisailon, La réforme de l'éducation au Québec. La formation des jeunes, Vidéo, Québec, ministère de l'Éducation, 1999

DESPRÉS-POIRIER M., **Le système d'éducation du Québec**, Montréal, Gaétan Morin, 1999.

FULLAN M., STIEGELBAUER S., **The New Meaning of Educational Change**, New York, Teachers College, Columbia University, 1991.

GALLAGHER P., **Changing Course: an Agenda for Real Reform of Canadian Education**, Toronto, OISE Press, 1995.

HOLMES M., **The Reformation of Canada's Schools: Breaking the Barriers to Parental Choice**, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998.

MARCHAND L., **Conception de l'apprentissage chez les apprenants adultes qui suivent des cours à distance**, thèse de doctorat inédite, université Paris VIII, 1994.

MEQ, **Panorama de l'éducation des adultes en formation générale au Québec**, Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 1996.

MEQ, **Loi sur l'instruction publique L.R.Q., c. I-13.3**, Dernière modification, 1^{er} juillet 1998, Gouvernement du Québec, Québec, 1998, <http://www.meq.gouv.qc.ca/legislat/Lois/Inst-pub/tab-mat.htm>

MEQ, **Réaffirmer l'école**, Rapport du Groupe de travail sur la réforme du curriculum, Québec, Ministère de l'Éducation, 1997.

OCDE, **L'investissement dans le capital humain : une comparaison internationale**, Paris, Publications de l'OCDE, 1998.

OSBORNE K., **Education: a Guide to Canadian School Debate; or, Who Wants What and Why ?** Toronto, Penguin Books, 1999.

REY B., **Les compétences transversales en question**, Paris, ESF éditeur, 1996.

RIEL R., La responsabilité propre de l'école : Former l'honnête homme du XXI^e siècle, **Vie pédagogique**, n^o 106, février-mars 1998, p. 16-18.

SMITH W.J., DONAHUE H.M., **The Historical Roots of Quebec Education**, Montréal, McGill University, Office of Research on Educational Policy, 1999.

SMITH W.J., FOSTER W.F., DONAHUE H.M., **The Contemporary Education Scene in Quebec: a Handbook for Policy Makers, Administrators and Educators**, Montréal, McGill University, Office of Research on Educational Policy, 1999.

SMITH W.J., FOSTER W.F., DONAHUE H.M., **How Does the Quebec Education System Work: a Primer for School Governing Boards**, Montréal, McGill University, Office of Research on Educational Policy, 1999.

STEWIN L.L., McCANN STEWART J.H., **Contemporary Educational Issues. The Canadian Mosaic**, Toronto, Copp Clark Pitman, 1993.

UNESCO, **L'action mondiale pour l'éducation**, Rapport présenté à la Commission de l'éducation Genève, 1996.